

Le 01 janvier 2020

CLUB DE PATINAGE
ARTISTIQUE DE CHAMBLY995, avenue Simard | C.P. 201
Chambly (Québec) | J3L 4B3
info@cpachambly.ca
www.cpachambly.ca

Bonjour cher partenaire,

Cette année encore, le Club de patinage artistique de Chambly organise la 47^e édition de son spectacle annuel qui se tiendra les 11 et 12 avril 2020 à l'aréna Robert-Label de Chambly.

En tant qu'organisme à but non lucratif, les fonds amassés reviennent toujours aux patineurs et patineuses de Chambly.

Vous avez l'occasion d'augmenter votre notoriété, de développer et de fidéliser votre clientèle en choisissant le plan ÉVÉNEMENT de partenariat et de visibilité suivant :

Partenaire ÉVÉNEMENT	Investissements requis : 2000\$ en espèce OU 3000\$ en produits & services
VISIBILITÉ	Publicité d'une page de couverture en COULEUR dans le programme du spectacle
	Annonce personnalisée du spectacle par l'entremise de votre publicité à tous les membres, par courriel (très grande pénétration du marché cible)
	Logo sur le site web du CPA Chambly et hyperlien vers votre site pour 4 mois
	Logo sur les outils de communications du CPA (documents, courriels) pour 4 mois
	Nom, logo et slogan sur les bannières à l'entrée de l'événement
	Kiosque sur place lors de l'événement
	Remise de prix/bourse au nom du partenaire
	Affichage du logo sur grand écran 16:9 lors des représentations
	6 billets de courtoisie – Section VIP

Pour inclure votre publicité, veuillez la remettre au parent-bénévole ainsi que votre carte d'affaire et votre chèque au nom du « CPA Chambly » **avant le 7 février 2020.**

Nous avons réellement besoin de votre aide afin de pouvoir continuer à produire un spectacle de qualité et surtout de pouvoir faire le bonheur des patineurs et patineuses qui y participent.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration,

Les patineurs et patineuses de Chambly vous remercient !!!

Annie Caron | annie.caron@cpachambly.ca

Co-responsable des partenaires et des commanditaires
de l'édition du programme de la Revue sur Glace 2020

AC/ac

À REMETTRE AU COMMANDITAIRE